ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mercredi 19 Février 2020

Présents: Mmes LAURENÇOT (Présidente) COLOMBI; MM. PEGAS, BES, RAIGE VERGER

Excusés: Mme DAVIN, CHAMBON (C.T.D. D.A.P), MM. ZANDOMENEGHI; BRIEU.

Assiste à la séance : M. GUIZZARDI.

JEUDI 19 MARS 2020 à 18H30 au DISTRICT REUNION DES EQUIPES FEMININES (Préparation de la saison 2020/2021)

Suite à de nombreux changements tardifs de stade, d'horaire ou de date, nous vous rappelons que les courriers de demande de changement doivent arriver au District 8 jours ouvrés avant la date de la rencontre.

Pour les U15 F et U18 F le jeudi N-1 avant 16h00 pour une rencontre le samedi N.

Pour les séniors le vendredi N-1 avant 16h00 pour une rencontre le dimanche N

Exemple : Pour U15F et U18 F, les rencontres du samedi, le courrier doit être reçu le jeudi 5 avant 16h00.

Pour les Séniors, les rencontres du dimanche, le courrier doit être reçu le vendredi avant 15h00.

TOUTE MODIFICATION NON REGLEMENTAIRE SERA REFUSEE.

ATTENTION LA FMI EST OBLIGATOIRE DANS LES CATEGORIES FEMININES

« U15F - U18F - SENIOR F à 8 ET SENIOR F à 11 »

En cas de difficulté veuillez-vous rapprocher du District. Pour tout problème de fonctionnement, vous avez obligation de faire un rapport (justifiant le dysfonctionnement de la FMI) et ceux, de la part des 2 clubs ainsi que de l'arbitre officiel, si désigné.

- Pour les matchs amicaux ne pas oublier de faire la feuille de match (problème d'assurance en cas de blessure et incidents).
- Les tournois doivent être déclarés au District.
- Pour info les changements d'horaire et de date doivent parvenir 8 jours avant à la commission et que le club adverse soit prévenue.

RAPPEL:

TOUTES LES JOUEUSES INSCRITES SUR UNE FEUILLE DE MATCH DOIVENT POSSEDER UNE LICENCE POUR LE CLUB AVEC QUI ELLES JOUENT.

CORRESPONDANCES

TEAM VASIO ROMANAISE: Noté votre forfait pour le 23/02/20 Coupe Paul CHABAS, concernant votre courrier en date du 13/02/20 match du 16/02/20 contre JONQUERES dossier transmis à la « Commission des Statuts et Règlements ».

<u>MONTEUX FCF</u>: Noté votre forfait pour la rencontre du 15/02/20 contre VENTOUX SUD FC en catégorie U15F Poule Espoir B.

ETOILE D'AUBUNE : Noté vos changements d'horaire suite aux travaux sur le terrain de BEAUME DE VENISE.

SECTEUR COUPE

TIRAGE COUPE U15F

Clubs présents : CABANNE CO / COURTHEZON SC

Match à jouer le 14/03/20

COURTHEZON SC / AVIGNON AC VENTOUX SUD FC / CADEROUSSE US PERTUIS USR / LA T OUR D'AIGUES US CARPENTRAS FC / CABANNES CO

COUPE AMITIE SENIOR à 8

Suite au tirage au sort il y a lieu de lire AUREILLE FC / PERTUIS USR le 15/03/20 à 10h30 au Stade MUNICIPAL.

SECTEUR CHAMPIONNAT

CHAMPIONNAT U15F à 8

POULE PROMOTION

Match n° 53694.2 **CHATEAURENARD FA / CARPENTRAS FC** du 07/03/20 se jouera **le 18/04/20 à 14h30 Stade PERROT** (CARPENTRAS FC est qualifié pour le DEFI CUP REGIONAL à TOULON le 07/03/20).

Match n° 53696.2 **ST JEAN DU GRES FONT. / MONTEUX FCF 1** du 07/03/20 se jouera **le 14/03/20 à 14h30 Stade Joseph BELMONDO** (MONTEUX FC est qualifié pour le DEFI CUP REGIONAL à TOULON le 07/03/20).

Match n° 53701.2 **CADEROUSSE US / CARPENTRAS FC** du 28/03/20 se jouera **le 09/05/20 à 14h30 Stade ESPANOL** (CADEROUSSE US est qualifié pour le FESTIVAL FOOT U13 F à ST REMY le 28/03/20).

Match n° 53702.2 ST **JEAN DU GRES FONT / COURTHEZON SC 1** du 28/02/20 se jouera **le 18/04/20 à 14h30 Stade Joseph BELMONDO** (Les 2 clubs sont qualifiés pour le FESTIVAL FOOT U13F à ST REMY le 28/03/20).

Match n° 53703.2 **CHATEAURENARD FA / LAPALUD US** du 28/03/20 se jouera **le 14/03/20 à 14h30 Stade Louis Perrot** (LAPALUD US est qualifié pour le FESTIVAL FOOT U13 F à ST REMY le 28/03/20).

Match n° 53704.2 **CABANNES CO / MONTEUX FCF** 1 du 28/03/20 se jouera **le 18/04/20 à 14h30 Stade le Jas** (MONTEUX FCF est qualifié pour le FESTIVAL FOOT U13 F à ST REMY le 28/03/20).

POULE ESPOIR A

Match n° 53732.2 **AVIGNON AC / LA TOUR D'AIGUES US** du 28/03/20 se jouera **le 18/04/20 à 14H30 Stade DULCY** (AVIGNON AC est qualifié pour le Festival Foot U13 F à ST REMY le 28/03/20).

POULE ESPOIR B

Match n° 53775.1 ETOILE D'AUBUNE / PROVENCE RC du 18/03/20 se jouera à 14h30 Stade Léon CHAUVIN.

Match n° 53761.2 ETOILE D'AUBUNE / COMTAT VENAISSIN JS du 04/04/20 se jouera à 14h00 Stade Léon CHAUVIN.

CHAMPIONNAT U18F à 8

POULE PROMOTION

Match n° 53651.2 ETOILE D'AUBUNE / CHATEAURENARD FA du 04/04/20 se jouera à 14h00 Stade Léon CHAUVIn.

Match n° 53664.2 ETOILE D'AUBUNE / ST ANDIOL O. du 16/05/20 se jouera à 14h00 Stade Léon CHAUVIN.

Match n° 53639.2 **PERTUIS USR / ETOILE D'AUBUNE** du 07/03/20 se jouera **le 14/03/20 Stade VERDUN** (ETOILE D'AUBUNE est qualifié pour le DEFI CUP REGIONAL à TOULON le 07/03/20).

POULE ESPOIR

Match n° 53668.2 ST JEAN DU GRES FONT. / VENTOUX SUD FC du 07/03/20 se jouera à 15h00 Stade Joseph BELMONDO, accord des 2 clubs et de la Commission.

Match n° 53666.2 **ST REMY FC / CARPENTRAS FC** du 07/03/20 se jouera l**e 14/03/20 à 14h30 Stade PETITE CRAU** (CARPENTRAS FC est qualifié pour le DEFI CUP REGIONAL à TOULON le 07/03/20).

CHAMPIONNAT SENIOR à 11

POULE PROMOTION

Match n° 53567.2 ETOILE D'AUBUNE / PHENIX CAVAILLON du 05/04/20 se jouera à 10h45 Stade Léon CHAUVIN.

Match n° 53664.2 **ETOILE D'AUBUNE / PIOLENC AS** du 03/05/20 se jouera **à 10h45 Stade Léon CHAUVIN.**

Journée 13 du 03/05/20 est avancé au 26/04/20. Journée 14 du 17/05/20 est avancé au 03/05/20.

Obligation barrage Ligue le 17 et 24/05/20.